

International

LA DIFFICILE CRITIQUE DU RÉGIME RWANDAIS

Serge Dupuis

05/10/2017

En mettant en avant et en s'appuyant sur différents ouvrages et articles publiés à l'étranger, dont certains traduits en français, Serge Dupuis, par comparaison, met en évidence la quasi-absence, dans le champ éditorial français, d'une analyse critique construite et visible quant à la réalité de la nature du régime de Paul Kagame.

Quiconque en France souhaiterait, au lendemain des récentes cérémonies de commémoration du génocide des Tutsis, s'informer de manière approfondie sur le Rwanda tel qu'il est aujourd'hui serait bien inspiré de chercher ailleurs que dans notre pays.

Il pourrait par exemple se tourner vers la Belgique, l'ancienne puissance tutélaire. Dans le cadre de la publication dont il assure la direction auprès de l'université d'Anvers, le chercheur Filip Reynjens dresse chaque année depuis plus de vingt ans la chronique politique du Rwanda post-génocide¹. Il a récemment publié un ouvrage qui reprend et actualise l'ensemble de ses analyses sur la question². Au sein de la même université, l'enseignant-chercheur Bert Ingelaere décrit et analyse pour sa part en particulier les évolutions de la société paysanne rwandaise et a travaillé sur les gacaca, les juridiction locales mises en place par le gouvernement rwandais pour juger les exécutants et autres « petites mains » du génocide. À Louvain, An Ansoms, professeure en études du développement, livre régulièrement les conclusions de ses recherches concernant l'impact sur les populations paysannes des politiques agricoles qui sont au cœur du projet de transformation sociale du gouvernement de Kigali. Par ailleurs, l'observateur à même de lire la langue anglaise pourra utilement se tourner vers les pays anglo-saxons. Il y trouvera des études qui, tel l'ouvrage coédité par les chercheurs Scott Straus et Lars Waldorf³ ou encore le témoignage de Susan Thomson⁴, lui apporteront des informations précises sur les multiples dimensions de la reconstruction et de la gouvernance dans le Rwanda actuel⁵.

Au total, ce citoyen en quête de savoir apprendra, par la lecture de textes documentés, la plupart étayés par des enquêtes de terrain, que le régime post-génocide a réussi à remettre sur pied un pays durement éprouvé il y a vingt ans. Que ce redressement s'appuie sur une dictature implacable

pour ses opposants, qui étouffe la presse, restreint sévèrement la société civile indépendante et n'a pas hésité à plusieurs reprises à piller les ressources du Kivu voisin. Que le régime du président Kagame et de son parti, le Front patriotique rwandais (FPR), appuie la transformation de la société rwandaise sur une réécriture de l'histoire du Rwanda que démentent certains historiens⁶ mais qui lui permet d'occulter l'hégémonie politique et économique de l'élite tutsie anglophone dans le pays. Au terme de sa recherche, ce lecteur se posera vraisemblablement une question redoutable, compte tenu du passé récent du pays. Quel avenir, s'interrogera-t-il, pour un pays où la composante hutue de la population est politiquement marginalisée, subit dans les campagnes, sans avoir jamais son mot à dire, les effets d'un mode de développement néo-libéral qui abandonne les plus pauvres sur le bord du chemin, est l'objet d'un étroit encadrement politico-administratif et est collectivement tenue comptable du génocide des Tutsis ?

C'est en revanche une question que notre observateur n'aurait pas l'occasion de se poser si, dans sa recherche d'informations, il s'en tenait au champ éditorial français. Ce n'est pas que le petit pays qu'est le Rwanda y soit ignoré. Il revient en effet périodiquement sur le devant de la scène médiatique et éditoriale, en particulier au moment des commémorations annuelles du génocide. Cependant, le débat se concentre alors de manière presque exclusive sur le rôle de l'État français dans le pays durant les années qui précédèrent les tueries et au moment où ces dernières furent perpétrées. Aux tenants de la thèse de la nature irréprochable de l'action de la France, s'opposent ceux qui accusent nos dirigeants d'alors de s'être sciemment et activement rendus complices du génocide des Tutsis. Hors cette controverse durable, il n'existe en France que de rares écrits rendant compte de la situation actuelle du Rwanda dans sa globalité tout en étant aisément accessibles⁷.

Parmi les commentateurs que l'on peut lire ou entendre de manière récurrente sur la question du Rwanda, ceux qui sont les plus présents à cet égard s'attachent en effet presque exclusivement à la dénonciation du comportement des autorités politiques et militaires françaises de l'époque de la tragédie rwandaise⁸. Ainsi, la journaliste Maria Malagardis, collaboratrice régulière du quotidien *Libération* ces dernières années, a fait de ce qu'elle décrit comme « l'implication française, militairement et politiquement, aux côtés d'un régime raciste », jusque et y compris dans l'accomplissement du génocide⁹, sa préoccupation quasi unique concernant la question rwandaise. Elle s'y consacre assidument, en particulier dans le cadre de son traitement de l'attentat qui créa la situation dont des leaders extrémistes hutus, qu'elle présente donc comme des alliés de la France, profitèrent pour organiser le génocide, manifestant à l'occasion sur cette question un enthousiasme militant excessif. On l'a ainsi vue annoncer la découverte d'un document prouvant que ces extrémistes disposaient des missiles nécessaires à l'attentat, alors que ce document était bien connu depuis plusieurs années et avait été écarté par le Tribunal pénal international pour le

Rwanda (TPIR)¹⁰. On l'a vue également faire dire, avec d'autres il est vrai, au rapport du juge Trévidic sur ce même attentat ce qu'il ne disait pas, pour l'avoir mal lu ou pas lu du tout¹¹. L'on pense également au journaliste-écrivain Jean-François Dupaquier, qui a pris pour cible la « haine des Tutsi »¹² qui, à l'époque du génocide, aurait régné au sommet de l'Etat français, en particulier chez « François Mitterrand et sa clique »¹³. Il fustige abondamment le « consentement » que les responsables français, singulièrement les militaires, auraient donné à la solution finale mise en œuvre par les extrémistes hutus¹⁴.

Le nom de Jean-François Dupaquier est fréquemment associé à celui de l'historien spécialiste de l'Afrique des Grands Lacs, Jean-Pierre Chrétien. Ce dernier, auteur de solides analyses sur la question du génocide des Tutsis, se refuse à envisager que les dirigeants français aient consciemment participé à la mise en place et à l'exécution d'une politique génocidaire. Toutefois, il ne s'est que rarement distancié de cette position extrême et ce qui ressort de ses multiples interventions sur le sujet, c'est bien davantage des déclarations où, à la limite de la contradiction, il souligne la capacité que démontrèrent selon lui les extrémistes hutus à « convaincre leurs partenaires, en l'occurrence la France, que (la) solution finale était inéluctable »¹⁵. Si bien qu'à ses yeux, les compromissions de « certains dirigeants militaires français » avec les forces génocidaires ne font pas de doute et il se fait un devoir de clarifier leur « degré d'engagement »¹⁶. C'est une entreprise que mènent aussi de leur côté l'association Survie et son bulletin mensuel, *Billets d'Afrique*, mais sur des positions bien plus radicales. Survie soutient qu'il y eut bien complicité consciente et active des autorités françaises et que ce rôle criminel de l'État français et le génocide qui en résulta constituèrent le paroxysme de ce qu'ils nomment le « paradigme français-français »¹⁷, expression censée désigner les relations néocoloniales opaques et criminelles que la France noua avec les dictateurs régnant dans ses anciennes colonies. Il y aurait eu soutien à une dérive « nazie » et manifestation d'une « criminalité française proliférante » et l'impératif de la lutte contre le négationnisme exigerait que nos dirigeants avouent cette complicité passée devant l'opinion publique française¹⁸.

La réflexion publique et la recherche historique sur les modalités, les conséquences et le résultat de l'intervention militaire de notre pays, au début des années 1990, dans un pays qui connut alors un génocide, sont assurément légitimes. Des erreurs et des fautes furent commises, qui engagent une responsabilité. Mais l'on souhaiterait que cette réflexion et cette recherche se complètent d'une analyse, au bénéfice de l'opinion publique, du sort, dans le Rwanda post-génocidaire et sous le régime de ceux qui prétendent avoir été leurs libérateurs, de ces populations dont on déplore que la France ait contribué activement à faire le malheur. Comme frappés d'hémiplégie mentale, les observateurs et commentateurs que nous évoquons se comportent aujourd'hui comme si l'histoire de ce pays avait pris fin à l'époque du génocide et de l'intervention militaire française ou

comme si son histoire présente se résumait aux suites du génocide. Ils semblent avoir choisi de s'interdire toute démarche critique publique sur le Rwanda d'aujourd'hui, ou bien, lorsqu'ils émettent ici ou là telle ou telle réserve, ils le font en s'abstenant d'entrer dans le détail et de mener une réflexion de fond, restant d'une discrétion notable.

Une exploration attentive du volumineux ensemble des écrits et articles journalistiques de Maria Malagardis et Jean-François Dupaquier échoue ainsi à repérer la moindre analyse critique de l'histoire récente du Rwanda depuis 1994, alors qu'à l'évidence le pays les passionne. Pour sa part, six ans après le génocide, Jean-Pierre Chrétien ne cachait pas sa déception à l'égard du nouveau régime. Parlant d'« échec », il déplorait le « style policier » de celui-ci, observant au cœur de la vie politique rwandaise une « spirale sécuritaire » et évoquant de nombreuses arrestations et disparitions. Il constatait surtout, de la part du groupe dirigeant, une tendance à se replier sur sa base ethnique et dénonçait l'existence d'une structure officielle constituée des chefs militaires tutsis anglophones du FPR qui, doublant toutes les instances dirigeantes, écrivait-il, détenait la réalité du pouvoir¹⁹. À la fin des années 2000, il ne semblait pas que sa déception se fût atténuée²⁰. Cependant, ces réflexions sont demeurées rares et l'on ne peut en trouver une véritable expression publique. On n'en note surtout aucune trace ces dernières années. Force est de constater que Jean-Pierre Chrétien juge qu'il ne lui appartient pas de s'exprimer devant l'opinion sur la gouvernance post-génocide du régime FPR. Pourtant, les risques que les logiques de pouvoir des dirigeants rwandais ne débouchent sur la reproduction de ce qui mena à la catastrophe dans le passé justifieraient que s'ouvre, en l'occurrence en France, un débat au moins contradictoire sur la question.

Ici encore, l'on retrouve un processus similaire dans les pages de *Billets d'Afrique*. Les diverses inquiétudes exprimées dans les premières années post-génocide sur l'autoritarisme et le manque d'ouverture du nouveau régime se caractérisent par leur grande timidité. Un patient travail de recherche s'avère nécessaire à leur repérage : très souvent évacuées en quelques lignes, très peu fréquentes au fil des numéros du bulletin, elles en sont totalement absentes depuis 2012. De plus, elles portent majoritairement sur la politique congolaise du Rwanda, décrite comme prédatrice, ce qui se passe à l'intérieur du pays n'étant que peu ou pas du tout abordé. Ainsi, le lecteur ne saura rien des politiques menées par le régime FPR, de la place faite à la population hutue dans le nouveau Rwanda, de l'état des droits de l'homme dans le pays, de l'élection présidentielle mouvementée de 2010 ou du récent référendum constitutionnel – tous éléments pertinents pour qui la thématique du génocide constitue un sujet central, que son regard se porte vers le passé ou vers l'avenir. Là également, aucun effort d'analyse de la nature du pouvoir FPR n'est accompli dans cette perspective.

Pour les familiers de la question rwandaise, le constat qui précède ne saurait être une surprise. Si l'on excepte le site *Mediapart*, c'est bien davantage une confirmation. Maria Malagardis exprima dès la première heure²¹ un soutien sans réserve à l'égard du régime du président Kagame et, jusqu'à aujourd'hui, n'a pas varié d'un iota de cette position. Si, en de rares occasions, elle se détourne du procès en complicité qu'elle instruit depuis des années contre nos responsables de l'époque du génocide, c'est dans l'intention, et sans autre forme de procès, de justifier ou de minimiser ici l'action passée et présente du gouvernement rwandais au Congo²², d'accréditer là l'image d'Épinal et les clichés qui décrivent le Rwanda comme un phare du développement en Afrique²³, ou encore de tresser des louanges à Paul Kagame et aux politiques qu'il mène²⁴. Aucun mystère en tout cas en ce qui concerne Jean-François Dupaquier. Il a quant à lui choisi de se faire en toutes occasions le fidèle relais des argumentaires et de la rhétorique du régime rwandais sur la question du génocide et du rôle de la France au Rwanda²⁵. Il intervient à profusion sur l'ensemble de la scène médiatique française en infatigable militant de la cause du FPR, mais sur ces seuls sujets presque exclusivement. S'il dénonce avec vigueur les atteintes à la démocratie et les « dérive(s) dictatoriale(s) » lorsqu'elles ont le Burundi pour cadre²⁶, il les justifie dans le cas du Rwanda au nom du bilan « impressionnant » de Paul Kagame²⁷. Son portrait de Paul Kagame, il y a peu, comme homme d'État certes autoritaire mais « exceptionnel » qui aurait accédé « à contrecœur au souhait des Rwandais de le voir diriger le Rwanda pour dix-sept nouvelles années » constitue un témoignage cruel mais significatif de son apport à la réflexion sur les problématiques du Rwanda actuel²⁸.

Il fut un temps où Jean-Pierre Chrétien ne faisait pas mystère de son soutien au régime en place à Kigali²⁹, tandis que Survie fut compagnon de route du FPR avant son accession au pouvoir. L'examen attentif des quelques réserves qu'ils ont pu exprimer montre que celles-ci n'ont jamais manqué de s'accompagner d'une rhétorique de l'excuse et d'une mise en avant de facteurs – toujours externes au régime – qui auraient « piégé » ce dernier. L'on comprend qu'à leurs yeux la transformation du pays accomplie au fil des ans par les dirigeants rwandais vaut absolution des politiques répressives et criminelles que ces derniers ont menées, au titre de mal nécessaire en quelque sorte. Il y aura pourtant une occasion où la rédaction de *Billets d'Afrique* se départira franchement de cette ligne éditoriale. Au début du processus de réconciliation franco-rwandaise des années 2008-2010, elle qualifiera de manière inattendue Paul Kagame de « criminel de guerre » et de « mauvais génie de l'Afrique »³⁰. Soudain mais bref et passager accès de vigueur en réalité motivé par la frustration éprouvée par Survie devant la crainte que le président rwandais, que l'association connaît décidément fort mal, n'amenât son pays, crime suprême pour celle-ci, à intégrer le giron de la Françafrique.

Maria Malagardis, Jean-François Dupaquier, Jean-Pierre Chrétien, ou l'association Survie sont

informés de ce qui se passe à Kigali ou à l'intérieur du Rwanda. Ils ont cependant parfaitement le droit de s'interdire de s'exprimer publiquement sur les politiques conduites par les autorités rwandaises. Il nous semble pour notre part que, quel que soit le regard que l'on puisse porter sur l'intervention de la France au Rwanda dans les années 1990, l'analyse critique de ces politiques est un exercice à la fois légitime et utile, qui ne participe en rien d'une intention négationniste qui consisterait à diaboliser le régime de Kigali afin d'absoudre l'État français de toute complicité dans l'extermination des Tutsis. Le risque qui accompagne le silence étant naturellement qu'il soit interprété comme un acquiescement.

En 2014, l'Élysée s'est prononcé en faveur de la déclassification de l'ensemble des archives de l'État relatives à l'intervention de la France au Rwanda entre 1990 et 1995. Cette déclaration d'intention n'a pour l'instant guère été suivie d'effet. Il ne faut certes pas attendre d'une ouverture de ces archives qu'elle fasse soudain et de manière incontestable la lumière sur les interrogations et les zones d'ombre qui demeurent dans le dossier des relations franco-rwandaises. Elle ne résoudra pas comme par magie le débat sur le rôle de Paris au regard des forces du génocide et sur les erreurs et les fautes imputables à l'État français. L'analyse et l'interprétation de tels documents constituent un processus de recherche et d'enquête qui demande expertise et objectivité. Toutefois, il convient de se rendre à l'évidence que tant que ce travail ne sera pas engagé avec la détermination que les enjeux concernés imposent, faisant progresser la connaissance du sujet, le débat sur le Rwanda post-génocide demeurera en France dans l'état de blocage où il se trouve aujourd'hui.

1. Voir, par exemple, Filip Reyntjens, « Chronique politique », *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2015-2016*, Anvers, UPA, 2016, pp. 257-278.
2. Filip Reyntjens, *Rwanda : gouverner après le génocide*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.
3. Scott Straus, Lars Waldorf, eds, *Remaking Rwanda: State Building and Human Rights After Mass Violence*, Madison, Wisconsin UP, 2011.
4. Susan Thomson, *Whispering Truth to Power: Everyday Resistance to Reconciliation in Postgenocide Rwanda*, Madison, Wisconsin UP, 2013.
5. Citons également Maddalena Campioni, Patrick Noack, eds, *Rwanda Fast Forward: Social, Economic, Military and Reconciliation Prospects*, Palgrave Macmillan, 2012.
6. Voir Jan Vansina, *Le Rwanda ancien*, Paris, Karthala, 2012. Sur les versions actuelles de l'histoire qui ont cours au Rwanda, voir Erin Jessee, *Negotiating Genocide in Rwanda. The Politics of History*, Palgrave Macmillan, 2017.
7. Le dernier ouvrage publié sur le Rwanda à Paris est exclusivement consacré au génocide et au rôle de la France (Stéphane Audoin-Rouzeau, *Une initiation*, Paris, Seuil, 2017). Par ailleurs, le site internet de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* proposait récemment, sous le titre « L'Odyssée rwandaise », un dossier reprenant sans aucune distance critique réelle l'argumentaire et la rhétorique des autorités de Kigali. L'auteur en était l'un des dénonciateurs les plus virulents des dirigeants français de l'époque du génocide, l'éditeur Mehdi Ba (*Jeuneafrique.com.*, 6 mars 2017). À nos yeux, cet exercice publicitaire ne saurait être considéré comme participant de la juste information due au lecteur.
8. Ceci vaut également pour le journal en ligne *Mediapart*, pourtant rompu à l'investigation. Depuis sa création, un unique article s'y est véritablement interrogé sur l'évolution du Rwanda des années 2000 (Thomas Cantaloube, « Paul Kagame,

- l'autocrate éclairé qui a remis le Rwanda sur pied », 3 avril 2014).
9. « Rwanda : Paris ouvre les archives du génocide », *Libération*, 8 avril 2015 ; France 24, interview, 11 janvier 2013.
 10. « Rwanda, des missiles qui pointent Paris », *ibid.*, 1^{er} juin 2012.
 11. Le rapport, aurait-il fallu croire, désignait les extrémistes hutus comme les responsables de l'attentat. « Génocide rwandais : les expertises au rapport », *ibid.*, 10 janvier 2012.
 12. « Rwanda : Retour sur l'attentat qui fit un million de morts (3) », *Afrikarabia*, 6 janvier 2012.
 13. Cité par Maria Malagardis dans *Libération*, « Rwanda : Paris ouvre les archives du génocide », *op. cit.*
 14. « Sur le Rwanda, la classe politique française nous désinforme depuis vingt ans. C'est intolérable », *Afrikarabia*, 5 mai 2014.
 15. In « Rwanda : Paris ouvre les archives du génocide », *op. cit.*
 16. « Rwanda : qui est responsable ? », *L'Histoire*, février 2006 ; « Rwanda-France : l'angle mort », *Libération*, 25 juillet 2007.
 17. Isabelle Méricourt, Raphaël de Benito, « Nicolas Sarkozy au Rwanda : de la poudre aux yeux », *Billets d'Afrique*, n° 189, 1^{er} mars 2010.
 18. « Élargir », éditorial, *ibid.*, n° 125, mai 2004 ; Raphaël Doridant, « France-Rwanda : le quinquennat perdu », *ibid.*, n° 266, mars-avril 2017. L'on a pu tout récemment observer l'aveuglement que peut produire la position extrême de Survie : dans la logique de cette position, le site de l'association taxait de négationnisme l'excellent « Que sais-je ? » sur le Rwanda (*Le génocide des Tutsi au Rwanda*, Paris, Puf, 2017) de Filip Reyntjens (*Survie, « Génocide des Tutsi : le silence du quinquennat Hollande »*, 7 avril 2017).
 19. « Le Rwanda piégé par son histoire », *Esprit*, août 2000, pp. 179-186.
 20. « France et Rwanda : le cercle vicieux », *Politique africaine*, 2009/1 (n° 113).
 21. Voir Maria Malagardis, Pierre-Laurent Sannier, *Rwanda, le jour d'après*, Paris, Somogy, 1995.
 22. « La France persiste à suivre une ligne ancienne vis-à-vis du Rwanda », *Libération*, 13 mars 2001 ; « Goma, ville charnière assiégée », *Libération*, 19 novembre 2012.
 23. « Sonia Rolland, miss Rwanda », *Libération*, 3 avril 2014.
 24. France inter, « Affaires sensibles », 29 mars 2016.
 25. Jusqu'à la caricature parfois, comme l'illustre sa récente interview des avocats de l'État rwandais dans l'affaire de l'assassinat du président Habyarimana (« France-Rwanda : vers une nouvelle rupture des relations diplomatiques », *Afrikarabia*, 20 octobre 2016).
 26. « Crise au Burundi : Washington cogne, Paris louvoie », *Billets d'Afrique*, n° 248, 30 juillet 2015.
 27. « France-Rwanda : sortir au plus vite de l'impasse politique et diplomatique », *Libération*, 29 août 2017. De toute manière, assure Dupaquier, « 98% des Rwandais considèrent qu'il n'y a pas d'alternative à Paul Kagame pour garantir la paix civile et le développement » (« L'impasse politique et diplomatique entre Paris et Kigali ne peut plus durer », *Afrikarabia*, 29 août 2017).
 28. Voice of Africa, 21 décembre 2015.
 29. Voir « Entretien avec Jean-Pierre Chrétien par Mehdi Ba », *Le Cobaye international*, 20 septembre 1995.
 30. Vincent Munié, « La French connexion ou la double inconstance », *Billets d'Afrique*, n° 175, 1^{er} décembre 2008.